



L'ÉVÉNEMENT

En 2020, une génération déjà sacrifiée

WILLIAM PLUMMER
 @PlummerWilliam

POUR PRÈS de 700 000 étudiants en fin de cursus cette année, l'entrée dans la vie active va s'avérer périlleuse... Comme ce fut déjà le cas en 2008 ou 1993, les nouveaux entrants sur le marché du travail vont subir de plein fouet les conséquences du ralentissement de l'économie. La pandémie qui sévit dans le pays depuis près de trois mois risque de se transformer en crise de l'emploi, si ce n'est pas déjà le cas. Les premiers chiffres de l'Insee sont en ce sens inquiétants : au premier trimestre, avec seulement deux semaines de confinement, l'économie a détruit 453 800 emplois salariés. Quant aux déclarations d'embauches recensées par l'Acoss, elles ont plongé de 64,9 % en avril. Et ce n'est sans doute qu'un début...

Le gouvernement a compris que les diplômés de 2020 pourraient pâtir de la situation et devenir une nouvelle « génération sacrifiée » sur le front de l'emploi. « *De nombreux jeunes sont dans l'angoisse de démarrer dans la vie sans perspective. Il faut donner un avenir à ces jeunes qui vont trouver portes closes sur le marché du travail en septembre car un pays qui ne leur donne pas d'espoir est un pays mort* », estime le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, qui souhaite ériger le sujet en « *priorité nationale* ». Même préoccupation du côté du ministère du Travail. « *On ne peut pas avoir une jeunesse qui a une dette sur les épaules, les problèmes écologiques et, en plus, pas d'avenir en matière d'em-*

ploi et de formation, cela ne serait pas responsable de notre part », juge Muriel Pénicaud. Avant de promettre qu'« *une des très hautes priorités portera clairement sur la jeunesse* ».

Face à la brutalité de la crise, de nombreuses entreprises ont déjà renoncé à leurs recrutements de court terme. Entre janvier et avril, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) a enregistré une baisse de 65 % des offres d'emploi destinées aux jeunes avec moins d'un an d'expérience. Les conditions d'arrivée sur le marché du travail vont vite devenir plus précaires encore, quand l'emploi repartira un peu, avec des CDD et contrats en intérim en lieu et place de CDI. Et avec, comme les crises passées l'ont montré, une décote sur les salaires à l'embauche que les jeunes ne parviennent jamais à rattraper... « *On peut aussi s'attendre à une forme de déclassement. Faute d'offre suffisante, des bac+4 et bac+5 seront contraints de se tourner vers des emplois qui demandent moins de compétences et de qualifications* », explique Antoine Dulin, président de la commission Insertion des jeunes à Lyon et vice-président du Cese. Comme en 2008...

Exonération de charges

Les solutions pour éviter que les jeunes fraîchement diplômés se retrouvent face à des portes fermées sont connues. L'exécutif réfléchit d'ailleurs à un dispositif d'exonération des cotisations patronales sur les embauches des nouveaux entrants. Une manière d'« *inciter fortement les entreprises à recruter des jeunes* », plaide Bruno Le Maire. « *Mais gare à l'effet d'aubaine, pré-*



vient Antoine Dulin. *Si, par exemple, on décide de baisser les charges pour les CDD, on risque de revenir dans une logique de succession de contrats courts. La question des contreparties est donc importante* ».

Le tableau n'a donc rien de réjouissant... D'autant plus que la situation est déjà urgente. Entre février et mars, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en catégorie A a progressé de plus de 8 %, pour tangenter à nouveau la barre du demi-million d'inscrits au-dessous de laquelle il navigue depuis 2016. Une explosion qui s'explique par de nombreuses ruptures des contrats d'intérim et de CDD lors des deux premières semaines du confinement. Des contrats qui, en règle générale, représentent des portées d'entrée dans l'entreprise, pas à Pôle emploi... ■